

Objectifs de formation

A l'issue de la formation, le participant doit pouvoir porter efficacement secours à une personne accidentée sur le lieu de travail et lui prodiguer les premiers gestes de secours destinés à :

- **Protéger** la victime et les témoins.
- **Alerter** ou faire alerter les secours d'urgence adaptés.
- **Empêcher l'aggravation de la victime** et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

A la fin de la formation de Sauveteur Secouriste du Travail, le participant sera capable de connaître les principes de base de la prévention, rechercher les risques pour **protéger**, **examiner** une victime, **alerter** les secours et **secourir** une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés.

Programme

Le sauvetage secourisme du travail (les accidents du travail, l'intérêt de la prévention des risques, le rôle du sauveteur secouriste),

Rechercher les risques persistants pour protéger (reconnaissance des risques menaçant la victime et son environnement, suppression ou isolement du risque, éléments de sauvetage...),

Examiner la victime et faire alerter (examen de la victime, alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise),

Secourir (action appropriée à l'état de la victime),

Situations inhérentes aux risques spécifiques (professions du BTP).

Méthodes mobilisées / Modalités d'évaluation

Nombreux exercices d'apprentissage des gestes.

Evaluation tout au long de la formation.

Contrôle du comportement face à une situation d'accident simulé.

Synthèse pédagogique finale en présence de l'ensemble des candidats, ceux-ci pouvant jouer le rôle de témoin de l'accident.

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS.

Fiche individuelle d'appréciation de la formation.

Un certificat de Sauveteur secouriste du travail est délivré aux candidats ayant participé activement à la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

Modalités pratiques

Intervenant

Formateur SST

Durée : 14 heures

Au-delà de 10 participants (dans la limite de 14 pers.), la durée de la formation est majorée d'une demi-heure par personne supplémentaire.

Pré-requis : Aucun

Public visé :

Tout salarié devant intervenir pour apporter les premiers secours aux personnes de l'entreprise.

Nombre de participants :

4 minimum – **10** maximum

Horaires : 8 h 30 – 17 h 30

Lieu : Maison du Bâtiment
3, allée du Bâtiment, Rennes.

Tarif adhérent FFB

280 € nets de taxe / pers.

